

PRIVATISATION À MARCHE FORCÉE

Après avoir beaucoup écrit, informé, alerté à tous les niveaux l'ensemble des parties prenantes, les militants CGT, syndiqués, salariés ont aussi beaucoup agi, au niveau des IRP, dans les lieux décisions (Conseil d'Administration d'EDF, Conseil de Surveillance de RTE), sur le terrain par la mobilisation, la grève, les pétitions... Tout ceci a indéniablement pesé sur les choix, avec une répartition du capital où EDF reste majoritaire, et en évitant des investisseurs privés et/ou étrangers. Mais personne n'est dupe : le schéma actuel n'est qu'une première étape !

Les étapes de ce processus de privatisation de RTE se poursuivent dans la plus grande discrétion : le gouvernement et EDF ne veulent surtout pas inquiéter les salariés de RTE et les citoyens. Car, cette vente est bien une opération purement financière pour EDF, sans aucune connotation industrielle, et qui n'a aucun intérêt pour RTE. L'Etat doit assumer ses responsabilités car ce sont bien les gouvernements successifs qui ont été à la manœuvre de la désastreuse déréglementation du secteur électrique.

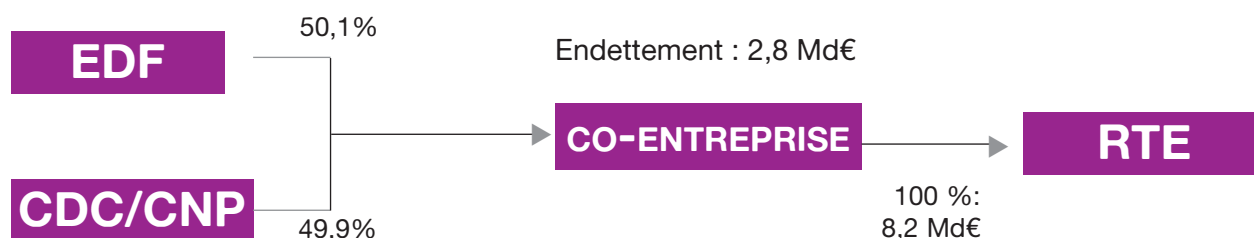
Un montage financier type LBO qui endette encore un peu plus l'ensemble Co-entreprise-RTE

Mis en œuvre d'ici la fin du 1^{er} semestre 2017, le caractère 100 % Public affiché de cette solution n'est qu'apparence puisque CNP Assurances est détenu à 21,8 % par des investisseurs institutionnels et individuels (c'est à dire des

investisseurs privés). L'ouverture du capital telle qu'elle est proposée préserve, à court terme, l'illusion du 100% Public, et il y a bien une dose d'actionnariat privé qui rentre de fait au capital de RTE, même si chaque acteur est à majorité publique. L'opération capitalistique met donc RTE sur la voie de la privatisation. Il est à noter à ce sujet que la principale Ministre de Tutelle, Mme Royal, ne s'est pas encore exprimée sur ce début de privatisation des autoroutes de l'électricité, alors qu'elle s'exprime avec vigueur contre les concessions privées des autoroutes françaises !

De plus, le découpage du capital de RTE anticipe les prémices d'une vente future « par appartement » du capital de RTE.

EDF, avec l'appui du gouvernement, se prive ainsi de revenus réguliers (dividendes de RTE) pour une opération financière immédiate. Cerise sur le gâteau, pour dégager encore plus de cash, EDF a décidé d'endetter la holding à hauteur de 2,8 Md€ par une opération qui



s'apparente à un achat par endettement partiel (LBO), ce qui généralement a des conséquences désastreuses pour l'entreprise achetée.

La première conséquence sera une dégradation de la notation financière de RTE, alors que c'était le dogme à maintenir mais qui devient brusquement quantité négligeable !!! Cela va augmenter de facto le montant des frais financiers de RTE. Il faudra en conséquence aller chercher des économies sur d'autres postes... Budgets d'exploitation, personnel et achats (donc salariés de nos fournisseurs) vont donc être mis sous pression et subir un second coup de rabot, après celui imposé par le Turpe 5. Et si on y ajoute la volonté de « battre le tarif » que certains portent (c'est-à-dire faire mieux que le Turpe pour gonfler les résultats de l'entreprise), ce sont le service public et ses usagers qui vont être maltraités !

De plus, la revalorisation de la part de RTE dans les actifs dédiés au démantèlement futur des centrales nucléaires, fait avec la complicité active du gouvernement qui a modifié un décret dans l'urgence, permet à EDF de récupérer encore quelques centaines de millions d'euros supplémentaires.

D'autres étapes dans cette ouverture du capital

Si toute la mécanique a déjà été réalisée en décembre 2016 (co-entreprise, consultation des organes de gouvernance, décret sur les actifs dédiés), la consultation des IRP d'EDF et de RTE est en cours : l'accord validé lors du CA d'EDF (sans les voix de tous les administrateurs salariés qui ont voté contre), doit être présenté dans les CCE d'EDF et de RTE.

C'est au premier semestre 2017 qu'aura lieu la vente de 49,9 % de la co-entreprise à CDC/CNP par EDF et le deuxième semestre 2017 verra une nouvelle certification de RTE par la CRE et la Commission Européenne.

Un Pacte très favorable aux actionnaires...

Ce pacte lie EDF avec CDP/CNP pour gérer la co-entreprise et prendre les décisions financières. Il donne ainsi la possibilité de prélever des dividendes exceptionnels, en plus des dividendes habituels de 60 % du résultat de RTE (ce qui est déjà supérieur aux prélèvements des entreprises du Cac 40). Il prépare donc bien le terrain pour piller RTE... et comme la CRE refuse de limiter la prise de dividende, devinez qui va payer la note ?

Ce pacte réduit aussi les capacités de contrôle de l'État, puisque dans le conseil de surveillance de RTE, l'État passe de 4 à 2 membres au profit des actionnaires qui passent de 4 à 6 membres.

Le spectre de la privatisation est d'autant plus réel qu'il existe, à plusieurs niveaux, d'autres pactes d'actionnaires qui peuvent changer à tout moment.

L'avenir moyen et long terme de RTE n'est en rien assuré.

Déjà, à court terme, RTE commence à subir par anticipation la politique de dividendes qui pourrait être instaurée, notamment au titre de la « survalorisation » de l'entreprise à l'occasion de cette cession partielle du capital.

Et après cinq ans, l'ouverture du capital de la co-entreprise à des investisseurs privés est possible : EDF et le duo CDC/CNP ne s'interdisent rien (surtout ils ne s'interdisent pas de détourner la loi et la volonté du législateur qui oblige RTE à rester public).

Trop d'hypocrisie et de mensonges entourent ce projet qui est une suite « logique » des choix imposés par les directives européennes. Après les séparations comptables, administrative et industrielle, cela se termine aujourd'hui par une séparation capitaliste. C'est la seconde mort de l'Entreprise Verticalement Intégrée ! Il n'y a aucune perspective d'investissement industriel sur l'infrastructure stratégique que représente le Réseau Public de Transport et ses salariés.

Ainsi, ceux qui évoquent au sujet de RTE « une gouvernance nouvelle afin d'accompagner durablement sa stratégie d'investissement » mentent effrontément car ce n'est qu'une opération purement financière. Et cette réalité est « augmentée » au travers du montage retenu, de type « LBO ».

C'est aussi l'enclenchement d'un processus destructeur, car cela pourrait donner, rapidement, des idées concernant Enedis, filiale qui intéresse régions et métropoles...

La CGT résolument opposée à l'ouverture du capital de RTE, propose de poursuivre l'action

Cette ouverture du capital peut conduire à l'ouverture des vannes de la privatisation et du reniement du service public. Les financiers et les libéraux de tous bords seront satisfaits : le service public, les usagers, les agents de RTE et les sous-traitants n'auront plus qu'à payer la note. Il faut donc, dès maintenant, que nous propositions un projet alternatif, rassembleur, pour mobiliser rapidement les salariés et la population, suite à cette première étape en cours de finalisation. Les étapes futures dépendront de l'engagement que nous saurons mettre au regard des risques, mais aussi des opportunités que nous porterons, avec la menace que la phase ultime bascule du « côté obscur de la force », et entraîne la privatisation et la gestion purement financière d'une infrastructure stratégique et d'un opérateur de Service public. ■